

LES SOURCES DEMOGRAPHIQUES DE L'HISTOIRE DE LA SENEGAMBIE.

PAR C. BECKER, M. DIOUF ET M. MBODJ .

COMMUNICATION AUX ENTRETIENS DE MAHIER, OCTOBRE 1985.

Jusqu'à une époque récente, une grande lacune de l'histoire de l'Afrique subsaharienne a été l'oubli des données relatives à la population, aux étapes de sa mise en place, aux mouvements et aux dynamiques qui ont assuré à cette vaste région sa configuration humaine actuelle. Il s'agit d'une omission dans les thématiques générales mises en oeuvre par les historiens de l'Afrique, mais surtout du faible intérêt manifesté pour la collecte de tous les types de documents et de sources historiques qui évoquent la population et sa répartition dans l'espace.

En raison d'une définition très restrictive de la démographie historique, on a implicitement, et souvent explicitement affirmé que la démographie historique africaine est impossible à constituer comme discipline, en raison de l'absence -jugée insurmontable- des sources.

Dans le cas du Sénégal, les travaux académiques sur l'histoire du peuplement ou de la population sont très rares et ont surtout trait au 20^e siècle (LACOMBE, 1970 ; METGE, 1966 a et b ; VERRIERE, 1965 ; CURTIN, 1975 ; PELISSIER, 1966). On doit noter surtout la contribution remarquable d'un géographe, PELISSIER (1966) qui introduit tous les chapitres de son ouvrage sur les civilisations agraires sénégalaises en décrivant les étapes de l'implantation des groupes humains, à l'aide des données alors disponibles et surtout des résultats de ses enquêtes personnelles.

On peut régler un problème de terminologie, concernant les mots "population" et "peuplement". Nous acceptons les définitions classiques de ces deux termes, le premier ayant une signification plus strictement démographique, et le second désignant "à la fois les modalités selon lesquelles un territoire reçoit sa population et les résultats de ce processus quant à la répartition géographique qui en résulte" (PRESSAT, 1979, p.150) (1). Le deuxième terme est privilégié, car il implique davantage une dynamique et semble donc plus approprié dans le cadre d'une analyse historique. En outre ses connotations sémantiques ne sont pas aussi nettement démographiques que celles de "population"; de ce fait, il est plus apte à qualifier l'objet d'une histoire globale de la population qui n'est qu'en partie statistique. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le fait que la démographie historique africaine, et sénégalaise en particulier, ne peut s'appuyer que sur des données numériques rares, imparfaites, relatives surtout au dernier siècle où les sources restent d'utilisation délicate, extrêmement fragmentaires auparavant lorsqu'elles ne sont pas tout à fait absentes. La démographie historique s'y élabore donc selon des méthodes propres, consciente de ses limites incontournables, suivant des voies ouvertes par des travaux récents. La conviction exprimée en définitive est que le recours à des sources non conventionnelles permet d'avancer des hypothèses fondées, de délimiter avec précision des espaces peuplés durant certaines périodes de l'histoire, et même de proposer parfois des estimations chiffrées raisonnables pour quelques époques et régions.

Ainsi, voulons-nous affirmer fortement que l'étude de la population, des étapes et des modes de peuplement est un passage obligé dans la restitution du passé par une histoire globale des formations sociales. Quelle que

soit la dénomination donnée à cette étude et à la discipline historique particulière qui la réalise, elle ne peut être entamée et menée à bien que dans une perspective pluridisciplinaire. Plus, ce chapitre important de l'histoire générale peut être écrit avec une exigence statistique réelle, mais ne se limite jamais à une description démographique et n'est de toute façon qu'en partie statistique.

C'est pourquoi, avant une présentation succincte des sources démographiques de l'histoire sénégalaise, on a voulu préciser que l'histoire démographique est une histoire des peuplements qui comporte des éléments statistiques plus ou moins abondants selon les périodes, mais qui ne se limite jamais à des données chiffrées en raison même de la nature des sources utilisables et des objets ou thèmes possibles de cette histoire.

Nous distinguons trois périodes principales, qui peuvent faire l'objet de subdivisions plus précises : la préhistoire et la protohistoire ; la période "précoloniale" ; la période coloniale.

I. PREHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE

Bien que les zones d'ombre restent nombreuses pour cette très longue période (rareté des fouilles, faible nombre des datations qui laissent subsister des problèmes importants de chronologie quant au début et à la fin des sous-périodes), des progrès décisifs ont été enregistrés.

1. Alors qu'il y a quinze ans, la carte des sites connus ne figurait qu'environ 80 sites néolithiques et presque aucun site paléolithique, et laissait croire à une concentration du peuplement néolithique aux environs de Dakar-Thiès et à la faiblesse extrême du peuplement paléolithique, les travaux récents ont démontré la fausseté de ces hypothèses admises. Ainsi les prospections entreprises durant les quinze dernières années permettent déjà de conclure à l'importance du peuplement paléolithique dans les régions sérieusement prospectées, et aussi à la force du peuplement néolithique. Il est de toute façon possible de poser de façon nouvelle la question du peuplement sénégalais lors de la préhistoire et de proposer des hypothèses sur sa répartition et sur les densités dans certains secteurs. Mais la prospection reste incomplète pour diverses régions, et de fait, la carte des sites et des implantations préhistoriques est encore loin d'être achevée.

2. Il y a quinze ans, la carte de la protohistoire ne figurait qu'une centaine de stations mégalithiques au Sénégal et une cinquantaine en Gambie, moins de 30 sites de tumulus de sable dont 10 seulement bien localisés et décrits, quelques sites d'habitat ancien sur la Vallée du Sénégal, plusieurs groupes d'amas coquilliers sur le littoral avec des tumulus coquilliers sur l'estuaire du Saa-lum ; le reste du pays -soit plus de la moitié du territoire- était considéré comme totalement vide de vestiges protohistoriques (MAUNY, 1961 ; BECKER et MARTIN, 1973). Ici également, l'examen des données disponibles en 1968 pouvait accréditer des idées erronées, à savoir que la population était absente dans de vastes zones lors de la protohistoire, et que les densités étaient faibles dans les secteurs où des sites avaient été repérés. Or les prospections réalisées à partir de 1969 ont abouti à des conclusions tout à fait différentes (MARTIN et BECKER, 1981 ; 1984). Elles ont à leur tour suscité des fouilles archéologiques, qui ont apporté des informations originales dont certaines intéressent la paléodémographie.

Ainsi pour cette période, a-t-on démontré que le recensement intégral des sites, des monuments et des vestiges, par des prospections systématiques qui ont souvent été guidées par les traditions orales et accompagnées par une collecte des renseignements traditionnels, permet une description de l'espace sénégalais lors de la protohistoire. La carte actuelle des sites montre une occupation importante du territoire et une répartition assez équilibrée du peuplement à proximité des axes hydrographiques dont beaucoup sont aujourd'hui à l'état fossile. Nous avons tenté une analyse statistique des résultats de ce recensement (MARTIN & BECKER, 1974 ; 1978 ; 1984 ; BECKER, 1984) et suggéré une

représentation cartographique des données (MARTIN & BECKER, 1974; 1977 ; 1981; 1984; BECKER, 1984), où l'on manifeste l'abondance des gisements, mais également l'importance des populations qui en furent les auteurs. Ces cartes mettent en évidence des densités relatives de sites et de monuments qui sont à mettre en relation avec les densités démographiques. Malgré les problèmes qui se posent et les réserves que nous avons émises (BECKER, 1984), il est légitime d'utiliser deux méthodes pour évaluer le poids des populations de la protohistoire : la première, qui vaut pour les zones où les sites se composent de monuments dénombrables, consiste à calculer par petits secteurs le nombre de monuments au km²; la seconde tient en une comparaison entre le semis des sites protohistoriques et celui des villages actuels. Par ces méthodes et par la lecture de la carte des sites et monuments, on arrive à des conclusions, ou plutôt à des hypothèses fondées à propos des densités de la protohistoire.

Les fouilles archéologiques, menées surtout dans trois des cinq zones protohistoriques, ont donné lieu à des datations indispensables pour fixer le cadre chronologique et ont apporté des informations précieuses sur les civilisations matérielles et les coutumes funéraires. Elles ont aussi fourni de nombreuses indications utilisables par la paléodémographie. Ainsi sait-on que les tumulus coquilliers des Iles du Saalum contenaient en moyenne les restes d'une vingtaine d'individus (7 tumulus fouillés, avec 1,3,5,13,40,41,68 inhumations, soit une moyenne de 24) et l'on peut donc estimer la population inhumée sous les 903 tumulus recensés à environ 20000 personnes (DESCAMPS & THILMANS, 1982). Les travaux de la zone mégalithique ont révélé pour plusieurs monuments des cas d'inhumations multiples et simultanées : 10,28 et 56 corps dans les cercles à Sine-Ngayène, 56 dans une tombelle du Nord-Est, à Saré Diouldé. En ne prenant en compte que les fouilles scientifiques récentes, sur 14 monuments, la moyenne des inhumations par monument est de 12. Mais il faut d'autres travaux archéologiques pour avancer des conclusions assurées quant au chiffre de la population inhumée dans les 16790 monuments dénombrés dans la zone des mégalithes, quant aux répartitions par sexe, aux maladies des hommes d'autrefois et aux âges à la mort. Dans la zone des tumulus (1444 sites et 6868 tumulus de sable répertoriés), les fouilles sont trop rares à ce jour, mais les deux monuments étudiés récemment ont livré plusieurs inhumations (4 ou 5 à Ndalané, et 3 à Sintiou Kohel).

On peut conclure aujourd'hui que la Sénégambie a connu une occupation humaine importante et continue, depuis le néolithique jusqu'à nos jours. On connaît les modalités des implantations qui suivaient un réseau hydrographique fonctionnel et bien marqué. On sait aussi, en considérant la taille, la configuration et le matériel archéologique de certains sites, que des centres notables existaient durant le premier millénaire et les premiers siècles du second millénaire, constituant sans doute des villes, véritables capitales commerciales, économiques et parfois politiques. Cependant, beaucoup reste à faire : des fouilles nouvelles avec des datations multiples sont nécessaires, mais également des prospections complémentaires dans les zones à monuments - où sont à rechercher les sites d'habitat et les cimetières ordinaires. Elles doivent être accompagnées les unes et les autres d'une collecte méthodique de toutes les traditions et des "vestiges" qui concernent les populations anciennes, les migrations et les brassages qui sont à l'origine des ensemble humains de la Sénégambie.

II. LA PERIODE "PRECOLONIALE".

Il n'est pas possible de discuter ici l'usage du terme "précolonial" et de préciser la périodisation adoptée. Toutefois disons que cette période va de la fin de la protohistoire et de la mise en place des peuplements actuels jusqu'à la fin du 19^e siècle. Elle n'est donc couverte qu'en partie par les sources européennes qui apparaissent à partir du milieu du 15^e siècle. Les siècles précédents sont éclairés par d'autres sources, qui sont principalement les traditions et les vestiges archéologiques (Voir BECKER, 1982 a).

On peut retenir plusieurs sous-périodes et signaler les sources démographiques disponibles, ainsi que les thèmes possibles d'une histoire démographique.

1. 13e au 15e siècle.

Les sources démographiques classiques sont absentes jusqu'au 18e siècle et donc pendant cette sous-période. Cependant, on trouve quelques indications dans les sources arabes, mais celles-ci sont difficiles à interpréter et ne concernent que la Vallée du Sénégal et ses villes.

a) Les traditions orales représentent les sources principales. On peut distinguer quatre types principaux qui apportent chacun des informations démographiques originales et sont à confronter entre elles :

- les traditions villageoises remontent à cette époque, citant toujours le nom et la provenance du fondateur, les noms des compagnons de celui-ci et donnant souvent l'itinéraire de la migration. Elles évoquent aussi la présence (ou l'absence) de peuplement antérieur, l'existence de villages voisins et de droits fonciers. Elles comportent des généalogies et des listes des chefs successifs.
- les traditions familiales, très peu interrogées, permettent de suivre les trajets des familles, leurs migrations et leur dispersion. Elles insistent sur le rôle des familles dans l'histoire des entités politiques, quand on se trouve dans les pays à structure étatique ; elles possèdent une profondeur moindre ailleurs et n'atteignent guère cette époque ancienne.
- les traditions provinciales concernent les pays organisés politiquement et insistent sur l'origine des chefferies locales et sur le rôle des principales familles ("rois", détenteurs de charges). Comme pour les traditions précédentes, les généalogies peuvent atteindre et éclairer cette période ancienne.
- les traditions dynastiques sont les mieux connues et parfois très riches. Elles renseignent sur les familles régnantes, les migrations originelles qui les ont menées dans leurs pays, les étapes de la prise du pouvoir, les groupes sociaux et leur place dans le pays, l'origine des familles détenant les charges ou les droits, les crises et les conflits. Ces traditions sont souvent bien conservées et survivent peut-être davantage chez les descendants des familles royales que chez les griots. Elles atteignent une précision généalogique certaine, étonnante dans certains cas. Elles sont à confronter également aux autres traditions, qui éclairent certains événements d'une manière différente.

Ces traditions ont été très peu interrogées et, outre un travail de collecte, il convient d'opérer une relecture des traditions déjà publiées et d'accorder une attention aux thèmes démographiques. Toutefois, il est assuré qu'elles renseignent sur les mouvements migratoires, l'occupation de l'espace, les densités, mais aussi sur la nuptialité, la fécondité, la mortalité de certaines familles qui peuvent être suivies par leurs généalogies.

b) L'archéologie constitue sans doute une source très riche pour la période qui marque la transition entre la protohistoire et l'histoire des sociétés actuelles. Elle a été très peu mise à contribution. On connaît un grand nombre de vestiges : ruines de puits, vestiges de villages, amas d'ordures dont la durée d'édification a été très longue, amas coquilliers, dépôts de scories ou de matériel métallurgique, tombes et cimetières. Si les cimetières ne sont pas toujours des sources "exploitables", par contre les dépôts d'ordures ménagères représentent des vestiges susceptibles d'éclairer l'histoire matérielle et peut-être aussi l'histoire démographique.

c) Les sources européennes qui ont un intérêt démographique se limitent essentiellement à la cartographie. On voit dans l'ouvrage de Y. FALL l'usage qui peut en être fait pour la connaissance de certaines régions, de leur population, de leurs activités économiques et commerciales, des centres urbains. (FALL, 1982). Les renseignements fournis par la cartographie européenne sont à confronter à ceux qu'apportent souvent les sources arabes sur les mêmes régions. Celles-ci se limitent à la Vallée du Sénégal où elles citent les principales localités dont l'identification n'est pas toujours possible.

Il faut considérer ces diverses sources comme complémentaires, mais toutes utiles à l'histoire démographique. Néanmoins, les traditions sont ici les sources les plus importantes.

2. Milieu du 15e à la fin du 16e siècle.

Pour cette période, les traditions orales continuent à représenter la source principale de l'histoire démographique sénégalienne. Toutefois, les documents européens (archives assez rares et dispersées, documents cartographiques, et surtout relations des voyageurs ou de commerçants) apportent également des données précieuses, mais sont dans beaucoup de cas difficiles à interpréter et imprécis. Les vestiges archéologiques sont aussi nombreux, mais sont encore très peu connus. Notons que des documents européens, parfois postérieurs, évoquent des données traditionnelles relatives à cette période et parlent ainsi des événements politiques et des migrations, et de ce fait renseignent sur les mouvements de population qui ont abouti à des changements socio-politiques et socio-démographiques.

Les sources européennes sont valables pour les pays côtiers et les abords de la Vallée. Ailleurs, les traditions et les restes archéologiques constituent en général les sources uniques qu'il faut collecter et confronter. Ces sources ont trait d'abord à l'histoire, voire à certains aspects seulement de cette histoire, mais peuvent informer sur les peuplements, leur répartition et leurs mouvements. A cette époque, l'étude de thèmes particuliers, dont l'intérêt démographique est évident, est possible : débuts de la traite atlantique, modification de la traite trans-saharienne, conditions climatiques, conditions sanitaires, création des villages, relations entre les Etats et conflits armés internes ou externes qui ont une incidence sur la mortalité et la mobilité des peuplements, migrations familiales et dispersions des groupes statutaires dont les généalogies rendent compte, rôle et importance des capitales ou des centres commerciaux mentionnés dans les textes européens.

3. 17e et 18e siècles.

On n'insistera pas ici sur cette période, car elle a fait l'objet d'études où des résultats sont présentés (BECKER, 1982a et b; 1985a; BECKER & MARTIN, 1975). Cependant, rappelons que les sources européennes deviennent plus abondantes : certaines d'entre elles ont un intérêt démographique ^{immédiat} / recensements d'ADANSON du milieu du 18e ; chiffres de population avancés dans certaines relations pour les villages, les armées ou les comptoirs ; discussion de GOLBERRY sur la population de l'Afrique) (ADANSON, 1980 ; GOLBERRY, 1802).

Soulignons aussi que les traditions sont très vivaces et riches, et que l'éclairage apporté par les textes européens est différent et complémentaire apportant souvent des données chiffrées.

On a essayé de montrer que les sources disponibles permettent dès à présent de conclure qu'à partir du 16e siècle, les changements démographiques sont à mettre en liaison avec la modification des circuits commerciaux et économiques : ainsi, les courants migratoires tiennent compte de l'orientation nouvelle du commerce, et de multiples fondations de villages, de provinces et de royaumes viennent alors changer la carte de la population sénégalienne. Mais après 1670 et durant le 18e siècle, le développement de la traite atlantique et l'adaptation du commerce trans-saharien s'accompagnent de transformations profondes des structures du peuplement et des caractéristiques socio-démographiques des populations.

Les thèmes évoqués pour la période précédente peuvent être développés considérablement, à l'aide des sources plus nombreuses et plus variées. Parmi ces thèmes, on dispose de beaucoup d'informations sur le volume de la traite atlantique, et sur la population capturée ou échangée en Sénégambie, puis déportée vers les Amériques (taux de masculinité, mortalité, âges). De même, on sait que des mouvements migratoires importants ont modifié les équilibres démographiques, et qu'à l'intérieur des entités politiques, l'importance et la composition des groupes statutaires change profondément. Enfin, on dispose de données sur les conditions écologiques, les crises climatiques et les crises de production, les crises sanitaires et les épidémies, les crises politiques qui

ont entraîné des exodes parfois considérables.

L'ensemble des sources permet de suivre un mouvement de la population vers le Sud, un resserrement de celle-ci dans les parties centrales des royaumes avec un abandon des zones frontalières, une concentration vers l'Ouest du pays, mais surtout des mutations socio-démographiques importantes.

Toutes les sources n'ont pas encore été interrogées. Mais certaines devraient être privilégiées : nous avons ainsi noté la valeur des documents cartographiques (BECKER & DIALLO, 1983) et de documents plus modestes, comme des routiers, pour une histoire des implantations humaines (BECKER, 1985b). Il faut ici aussi assurer la confrontation des différents témoignages, pour montrer que l'histoire démographique est possible et que ses résultats indiquent une évolution générale et des évolutions particulières à l'intérieur de la population sénégalaise.

4. Le 19^e siècle.

Les mouvements démographiques du 19^e siècle et la situation du peuplement au début de la période coloniale ont été évoqués longuement (BECKER, 1985a). Pour ce siècle, les sources statistiques apparaissent pour certaines zones, et l'on effectue les premiers dénombrements administratifs. Ceux qui sont réalisés à la fin du siècle, en 1891 et 1895, sont parfois très précis et nominatifs. De même, les registres paroissiaux de Saint-Louis et de Gorée -qui fournissent quelques données pour la seconde moitié du 18^e siècle- s'avèrent très utiles, mais sont incomplètes et couvrent de manière très inégale la seule population chrétienne. De même, il existe de nombreuses pièces d'état-civil et les fonds notariaux qui mériteraient une étude approfondie. Enfin, les traditions orales, qui évoquent des événements plus proches du présent, deviennent étonnamment précises et permettent des reconstitutions généalogiques, des descriptions précises sur les créations ou les destructions de villages ainsi que sur les mouvements migratoires et leur ampleur, enfin sur les mutations socio-démographiques et religieuses.

Les documents écrits -en particulier les premiers rapports administratifs, militaires et politiques- sont à relire dans une perspective démographique : ils comportent fréquemment des notations sur la population des villages et des régions, sur la situation sanitaire, sur les mouvements migratoires. Ils sont à confronter avec les traditions, les documents plus directement démographiques, mais aussi les documents cartographiques qui retracent le semis des villages lors de la conquête et des premières reconnaissances de l'intérieur. Il apparaît que la documentation est plus riche, d'un point de vue strictement démographique, pour la population des comptoirs, des premiers postes et des escales. Mais l'étude de l'ensemble des sources permet une reconstitution de l'histoire démographique pour beaucoup de pays de l'intérieur.

On a mentionné plusieurs thèmes démographiques importants : les guerres et les migrations liées à la pénétration coloniale (guerres de la conquête, guerres civiles et/ou religieuses), la modification des groupes statutaires après la suppression du commerce des esclaves vers les Amériques, l'essor urbain, la répartition des villages et des peuplements, l'évaluation des densités régionales, les crises de subsistance, les crises sanitaires (BECKER, 1985a).

Au cours de cette période, les sources sont devenues plus abondantes, mais beaucoup d'entre elles sont à peine connues. Il est certain que le peuplement rural, l'essor urbain, les faits migratoires peuvent être analysés en termes socio-démographiques. Les sources permettent de discerner l'intervention des différents groupes dans la vie économique, politique et religieuse, leur participation à une nouvelle répartition des hommes dans l'espace, et la préparation des stratégies du siècle colonial. Un très grand effort de collecte des données est indispensable pour suivre les cheminements des principaux groupes et des familles, pour décrire les crises de natures diverses, et pour chiffrer et comprendre les mouvements sociaux.

III. La période coloniale (1900-1960) et l'évolution depuis l'indépendance.

Deux notes annexes concernent essentiellement cette période, qui a été étudiée plus en détail dans un article récent (BECKER, DIOUF & MBODJ, 1985). Les documents utilisables sont extrêmement nombreux, même s'ils ne sont pas strictement démographiques, en général, jusqu'au milieu du siècle. Nous en avons publié un grand nombre (BECKER et al., 1983), mais beaucoup de documents postérieurs aux premiers recensements administratifs ont été mal conservés ou, peut-être, dorment dans des dépôts : citons par exemple le cas de recensements nominatifs de nombreux centres urbains qui viennent d'être transférés récemment de Saint-Louis à Dakar et dont on ne connaissait pas l'existence. Insistons aussi sur le fait que les sources orales sont très importantes pour suivre la constitution du tissu des villages ruraux : elles précisent les modalités de la dispersion d'anciens centres de peuplement où les densités considérables ont suscité des migrations (parties septentrionales et centrales du pays wolof, pays sereer, et également d'autres régions), et elles permettent de suivre les migrations, les créations de villages dans le Sud et à l'Est du Bassin Arachidier, ainsi que dans les autres parties du pays ; elles donnent aussi des renseignements sur les migrations entre les diverses colonies : Sénégal et Gambie, Sénégal et Mauritanie, Mali, Guinée, Guinée Bissau.

Les résultats des travaux déjà menés manifestent que la situation présente du peuplement est fort différente de celle qui prévalait au début du 20^e siècle. La dynamique des migrations, liées au "boom arachidier", avec des migrations internes et des arrivées de migrants venus du Mali et de Haute-Volta surtout, a changé la configuration humaine de nombreuses régions et a provoqué la conquête ou la reconquête de certains espaces abandonnés. L'intervention coloniale européenne a essayé de canaliser ces mouvements sans y parvenir pleinement, et n'a donc contrôlé qu'en partie l'occupation du territoire. Les tentatives dans le domaine de la santé sont loin d'avoir obtenu les résultats escomptés, la croissance de la population restant assez lente et la mortalité très forte suite aux nombreuses épidémies et aux endémies qui sévissent. L'attitude par rapport au problème de la captivité -favorisant l'émancipation et suscitant la création de quelques villages de liberté seulement au Sénégal- ne parvint à modifier que très faiblement les équilibres socio-démographiques antérieurs. Enfin les faits les plus caractéristiques sont assurément une croissance urbaine accélérée qui est bien éclairée par les sources archivistiques, ainsi que le développement considérable du rôle des familles musulmanes, en particulier de celles qui ont fondé les confréries : c'est sous la mouvance de ces chefferies que se situèrent les membres des autres groupes sociaux, que s'organisèrent de nombreux mouvements migratoires et que s'élaborèrent les nouvelles stratégies économiques et sociales.

On a voulu montrer par cette présentation rapide des sources que l'élaboration d'une histoire démographique sénégalienne (et africaine) est possible, au delà même de l'époque pour laquelle les sources classiques existent. L'importance des sources et leur grande variété démontrent que de multiples études particulières, puis générales sont à réaliser. S'il faut garder à l'esprit le contexte de chaque série de données, opérer leur critique et leur recoupement, affecter à chacune un coefficient de confiance et de valeur démographique, il est certain que l'analyse et l'interprétation de ces séries constituent la tâche de l'histoire démographique. Les analyses régionales en cours, sur l'histoire du peuplement de la Vallée et sur l'évolution démographique du Bassin Arachidier, montreront les champs et les possibilités de cette "histoire démographique" ou "démographie historique" : elles s'accompagnent nécessairement d'une réflexion sur les méthodes de la discipline et sur son statut à l'intérieur d'une anthropologie générale.

ANNEXE 1.

NOTES SUR LES RECENSEMENTS ET LES ENQUETES DEMOGRAPHIQUES AU SENEGAL

Alors que les établissements de Saint-Louis et de Gorée connaissent les débuts de l'état-civil dans le premier quart du 19^e siècle -du moins pour certaines catégories de la population-, les pays sénégalais eux-mêmes ne commencent à faire l'objet de recensements ou de comptages administratifs qu'à partir de la seconde moitié de ce siècle. Pour les centres urbains, administratifs et militaires, qui sont créés ou développés par les autorités coloniales, les renseignements d'état-civil se généralisent également à ce moment, mais concernent surtout la population européenne.

On peut retenir cinq moments principaux dans la réalisation des premiers documents d'intérêt démographique et signaler que la valeur des recensements est inégale selon les régions : parfois des recensements nominatifs détaillés, portant des indications socio-démographiques intéressantes, existent, mais souvent ce sont les seules récapitulations des villages, de leur population totale, avec quelquefois la mention du chef, de l'ethnie et de la religion. Les cinq moments sont :

- * 1862 à 1867 - Recensements des pays voisins de Dakar et de Thiès (Jander en 1862; Jander, Cap-Vert, Dakar-Rufisque, Thiès, Pays noon, ndut, saafen, palor en 1865 ; Joal en 1867).
- * 1875/1877 - Recensements des mêmes pays pour lesquels les données de base ne semblent pas conservées hormis les récapitulations. Cependant, on trouve les recensements des cantons de Rufisque-Bargny, de Dakar, du Waalo et des environs de Saint-Louis. On possède aussi les recensements du Fuuta (Podor et Matam) en 1876-77.
- * 1891/92 - Premiers recensements de la plupart des pays de l'intérieur qui ont signé alors un traité de protectorat : Bawol, Jolof, Siin, Saalum, Rip, Naani, Wuli, Basse et Haute Casamance, Jobas, Jegem, Mbadan, Sandok, Jagañaaw. Bien que les limites territoriales restent assez imprécises, on constate que ces documents ont souvent un grand intérêt et permettent des comparaisons avec des données plus récentes et avec la situation actuelle. Cependant des lacunes existent pour quelques régions où les documents n'ont pas été retrouvés.
- * 1895/97 - Recensements des mêmes pays de l'intérieur dont les résultats sont récapitulés et rassemblés. Si les circonscriptions sont mieux définies, les données recueillies sont souvent moins précises qu'en 1891/92. Souvent on ne trouve que les chiffres globaux par villages et unités administratives, et les chiffres font défaut pour plusieurs pays. Les pays où il s'agit des premiers recensements sont le Njambur, le Ngoy, le Bundu et les environs de Kédougou.
- * 1904 - Recensement administratif général et détaillé qui a concerné l'ensemble des cercles de la colonie, qui comporte des renseignements importants sur la population de tous les centres, mais aussi des renseignements socio-démographiques sur les cercles. Malheureusement, les documents conservés sont très incomplets ; souvent l'on n'a que des données générales et des tableaux récapitulant par cantons et cercles la situation ethnique, religieuse, sociale (nombre de captifs) de la population. On trouve assez peu de renseignements sur la répartition par sexe. Enfin, les documents, même récapitulatifs, manquent pour plusieurs zones.

La plupart des recensements évoqués se trouvent dans les dossiers de la série 22 G des Archives Nationales du Sénégal, dont la richesse exceptionnelle nous a été signalée par M. Jean-François MAUREL. Mais d'autres sont déposés dans la série 1 G ou 13 G des Archives du Sénégal, où l'on dispose parfois de listes de villages avec le chiffre de population recensée, à l'intérieur de rapports plus généraux.

Au cours de la période coloniale, les recensements administratifs, qui sont réalisés essentiellement à des fins fiscales, ont été affinés au fur et à mesure. Mais il ne semble pas qu'on ait pu éviter une sous-estimation notable des habitants. L'exploitation des documents administratifs, souvent conservés de manière incomplète, parfois sous la forme de récapitulatifs générales, est toutefois possible, mais leur utilisation à des fins démographiques ne peut être effectuée que dans certains cas et pour quelques sujets. Le plus fréquemment, les renseignements se limitent à des chiffres globaux, répartis imparfaitement selon le sexe et l'âge (les distinctions entre hommes et femmes ne sont pas toujours faites pour certaines catégories de la population ; la distinction entre adultes et enfants est en général floue et se trouve parfois remplacée par celle entre célibataires et mariés). Dans certains documents, la répartition est plus précise et l'on signale les appartenances religieuses, voire plus rarement le statut social (libres, nobles, captifs) ou le niveau d'instruction. Des recensements plus précis sont entrepris sur la population européenne pour laquelle on dispose de l'état-civil ; par contre les comptages de la population sénégalaise sont faits avec un soin très inégal selon le lieu, l'auteur et l'année du recensement. Ainsi a-t-on des années où les autorités coloniales ont insisté sur la nécessité de l'inscription sur les rôles d'imposition (1904, 1931, 1942), et aussi des moments où l'on surveille des mouvements de population - par exemple les migrations saisonnières qui ont trait à d'autres territoires que le Sénégal, ou les mouvements migratoires en général.

Cependant, la place des données démographiques ne sera reconnue qu'à la fin de l'époque coloniale, avec la réorganisation des services statistiques qui organisent des enquêtes urbaines importantes : série de recensements dont celui de Dakar en 1955, ceux de Diourbel et Ziguinchor en 1951, de Thiès et Saint-Louis en 1954. De même une enquête régionale est menée sur la Moyenne Vallée du Sénégal, en 1957 (enquête MISOES)*, et ensuite des études moins strictement démographiques sont menées dans le cadre de l'élaboration du premier plan de développement du Sénégal entre 1958 et 1960.

Mais la véritable première enquête démographique a été celle de 1960/61 : il s'agit d'un sondage au 1/20 en zone urbaine, et par fraction sondée variable en zone rurale (1/160 pour la strate des villages de moins de 100 habitants, 1/60 pour la strate des villages de 100 à 499 habitants, et 1/20 pour la strate des villages de 500 habitants et plus. Les résultats ont été publiés en grande partie par L. VERRIERE (1965) et sont utilisés par P. METGE (1966) dans ses études sur l'histoire du peuplement et sur les villes sénégalaises. A partir de l'indépendance, diverses études régionales sont entreprises, surtout dans le Siin-Saalum (enquêtes à passages annuels, à partir de la fin 1962 par l'ORSTOM, sous la direction de P. CANTRELLE)**, mais également dans l'arrondissement de Khombole et à Pikine.

En 1970/71, une nouvelle enquête nationale par sondage concerne un échantillon de 150000 personnes, réparti en deux strates sur tout le pays, avec trois passages à six mois d'intervalle. Cette enquête a été partiellement dépouillée, mais a permis d'apprécier beaucoup mieux la sous-estimation antérieure.

Ce n'est qu'en avril 1976 qu'a lieu le premier recensement général de la population sénégalaise. Les résultats manifestent un accroissement très important de la population. Il semble que la croissance très rapide enregistrée s'explique en très grande partie par la sous-estimation des effectifs lors des enquêtes précédentes, mais aussi par un taux d'accroissement beaucoup plus fort que celui qui était appliqué dans les projections antérieures.

On remarque par ailleurs qu'à partir de 1970, les chiffres retenus par les comptages administratifs (statistiques du Ministère de l'Intérieur et du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire) tendent à se rapprocher de ceux qui sont obtenus lors des opérations proprement démographiques (recensements, enquêtes, estimations par projection). Ainsi, le total de la population de droit au 1.1.1984 était estimé à 6 306 759 par le Bureau National du Recensement, et à 6 471 261 par le Ministère de l'Intérieur qui avance donc un

* BOUTILLIER et al., 1962.

** CANTRELLE, 1969.

chiffre supérieur. Il est sûr que les comptages administratifs ont été considérablement améliorés, mais le renversement observé -avec une supériorité des chiffres du comptage administratif sur ceux obtenus à l'aide des technique démographiques- est fort étonnant et demanderait des explications et en particulier une critique approfondie des méthodes de collecte des données aussi bien démographiques qu'administratives.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ANNEXE 2

NOTE SUR LES DONNES CONCERNANT LA REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE.

Il est très facile de critiquer les premiers recensements administratifs pour l'imprécision de leurs renseignements relatifs à la répartition par sexe. En effet, les chiffres avancés sont approximatifs et les critères adoptés manquent souvent de rigueur : dans beaucoup de cas, on distingue hommes et femmes adultes voire mariés et mariées, le reste de la population étant alors comptabilisé en une seule catégorie, ou réparti plus rarement entre garçons et filles. L'âge adopté pour faire la différence entre les "adultes" ou contribuables, et les "mineurs" -âgés de moins de 14 ans tantôt, de moins de 15 ou 16 ans ailleurs- est donc fluctuant. C'est pourquoi les comparaisons entre les données des différents recensements, pour percevoir d'éventuelles évolutions, sont extrêmement délicates.

Toutefois, on doit prendre en considération les renseignements fournis par les premiers recensements de la fin du 19e et du début du 20e siècle. Car il s'agit fréquemment de comptages qui étaient nominatifs dans leur phase d'exécution et sont donc assez précis : certains biais qui interviendront lors des relevés postérieurs ont pu être évités, en particulier à propos des différences de statut pour les hommes et les femmes dans la société coloniale, des problèmes nouveaux pour les populations flottantes et des difficultés de comptage des migrants saisonniers ou des migrants urbains.

Ce qui frappe dans les chiffres qui apparaissent dans les premiers recensements (C.BECKER et al., 1983), ce sont les proportions très largement supérieures pour les femmes. Alors qu'au recensement général de 1976, le rapport masculin/féminin est de 0,97, il se situait à peine à 0,90 selon les documents de la fin du 19e et du début du 20e siècle. Citons par exemple les chiffres suggérés pour certaines régions en 1876 et 1891 :

	Hommes	Femmes	Total	<u>Nbre H.</u> Nbre F.	% H
Siin 1891	24650	27605	52255	0,89	47,15
Saalum 1891	29305	32479	61782	0,90	47,43
Rip-Naani 1891	15104	15276	28380	0,86	46,17
TOTAL.	67037	75358	142395	0,89	47,08
Banlieue de					
St-Louis 1876	10665	12071	22734	0,88	46,90
Thiès, Rufisque,					
Joal 1876	13688	15718	29406	0,87	46,55

Pour le 20e siècle, les chiffres sont variés avec un taux de masculinité inférieur à 1 au début du siècle, puis une remontée très irrégulière avec des chutes difficiles à expliquer autrement que par un afflux de migrants étrangers masculins. A partir de 1920 surtout, alors que les totaux sont répartis seulement entre hommes, femmes et enfants des deux sexes, le chiffre des hommes est presque toujours supérieur à celui des femmes à cause des migrants

masculins qui se dirigent surtout vers le Bassin arachidier et proviennent du Soudan et de Haute-Volta.

Citons quelques exemples pour les années du 20e siècle où l'on dispose de répartitions par sexe :

	Hommes	Femmes	Total	<u>Nbre H.</u> <u>Nbre F.</u>	% H.
Villes 1904	50785	54318	105113	0,94	48,32
Sénégal 1911	615762	622977	1238739	0,99	49,71
Sénégal 1917	667933	765352	1433285	0,87	46,60
Sénégal 1921	567597	628016	1195613	0,90	47,47
Siin-Saalum 36	225130	184906	410036	1,22	54,90
Sénégal 1955	1103000	1078000	2181000	1,02	50,57 (Pop.afric.)
Dakar 1955	92093	87103	179196	1,06	51,39
Sénégal 1960/61					
enquête démogr.	1499000	1550000	3049000	0,98	49,16 (Pop.afric.)
Sénégal 1970/71					
enquête	1844313	1910989	3755295	0,97	49,11 (Pop.droit)
Sénégal 1976					
recensement	2404724	2474379	4879103	0,97	49,29 (Pop.sénég. résidente)

Malgré la contradiction entre les chiffres anciens et ceux des enquêtes et recensements contemporains, on doit tenir compte des premiers et envisager l'idée d'une répartition par sexe assez différente au début de la période coloniale. L'histoire des entités politiques sénégalaises, marquée par de multiples conflits durant la conquête ou avant la mise en tutelle des territoires, par des migrations surtout masculines à l'extérieur du Sénégal, mais aussi toute l'histoire précoloniale, offrent des arguments sérieux en faveur de cette hypothèse. Il est enfin plausible que le déséquilibre enregistré par les premiers recensements soit une conséquence de la traite des esclaves : on note ainsi que la structure socio-démographique dans les anciens centres de la traite atlantique se caractérisait par une forte proportion de la population captive (parfois plus de deux tiers du total) et par des taux de masculinité très faibles (30-40 % d'hommes pour 60-70 de femmes), ce dernier fait indiquant que les captives étaient plus fréquemment gardées dans les établissements européens. On sait que le taux de masculinité observé pour les cargaisons françaises connues au 18e siècle donne un rapport de 10306 hommes pour 4839 femmes, soit 68 % d'hommes. Cet échantillon de 15145 esclaves chargés sur les navires négriers peut-être considéré comme représentatif de la population déportée par les Français au 18e siècle (61792 au minimum absolu, mais sans doute 100000 personnes ou un peu plus).

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- ADANSON, M. (1980) - "Mémoires d'Adanson sur le Sénégal et l'île de Gorée" publiés par C.BECKER et V.MARTIN. Bull. IFAN, B, 42, 4, 722-779.
- BECKER, C. (1982 a) - La période "précoloniale" ou la Sénégambie du 15e au 18e siècle, Kaolack, 23 p. (Communication au Colloque de l'Association des Historiens sénégalais, à paraître dans Cahiers d'Etudes Africaines).
- (1982 b) - Les conditions écologiques et la traite des esclaves en Sénégambie : "Climat", "Sécheresse", "Famines", "Epidémies" aux 17e et 18e siècles, Kaolack, 56 p. multigr. (versions partielles remaniées à paraître dans Revue Canadienne des Etudes Africaines et dans African Economic History).
- (1984) - Que sait-on des peuplements anciens de la Sénégambie ?, 23 p. dactyl. (Communication au Colloque de l'Association Ouest-Africaine d'Archéologie de Nouakchott).
- (1985 a) - Les effets démographiques de la traite des esclaves en Sénégambie : Esquisse d'une histoire des peuplements du 17e à la fin du 19e siècle, dans "Communications au Colloque International sur la Traite des Noirs", Nantes, tome 3, 24 p. multigr.
- (1985 b) - Routiers anciens, cartographie et connaissance de la Vallée du Sénégal à l'époque de la traite atlantique, dans "Communications au Colloque International sur la Traite des Noirs", Nantes, tome 3, 12 p. multigr.
- BECKER, C., N. DIOUF et M. MBODJ (1985) - L'évolution démographique du Sénégal et du Bassin Arachidier (Sine-Saloum) au XXe siècle (1904-1976). Communication à la Conférence Sud-Sud de Montréal, 42 p. dactyl.
- BECKER, C. & V. MARTIN (1973) - Historique des recherches sur la protohistoire sénégalienne. Kaolack, 56 p. multigr.
- (1975) - "Kayor et Baol. Royaumes sénégalais et traite des esclaves au 18e siècle". Revue fr. Hist. Outre-Mer, LXII, 226-227, 270-300.
- (1977) (Planches historiques) dans Atlas National du Sénégal (éd. R. VAN CHI), Paris, IGN, p.48-51, 52-57, 60-67, 72-73.
- BECKER, C., V. MARTIN & Y. DIALLO (1983) - Cartes historiques de la Vallée du Sénégal. 33 p. dactyl. + 14 cartes des 17e, 18e et 19e siècles.
- BECKER, C., V. MARTIN, J. SCHMITZ & M. CHASTANET (1983) - Les premiers recensements démographiques au Sénégal et l'évolution démographique. Partie I, Présentation des documents. Dakar, ORSTOM, 230 p.
- BOUTILLIER, J.L., P. CANTRELLE, J. CAUSSE, C. LAURENT, T. N'DOYE (1962) - La Moyenne Vallée du Sénégal. (Etude socio-économique). Paris, PUF.
- CANTRELLE, P. (1969) - Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Paris, ORSTOM, 1969. (sous-titre : Etat civil et observation démographique, 1963-1965).
- CURTIN, P.D. (1975) - Economic Change in Precolonial Africa. Senegambia in the Era of the Slave Trade. Madison, Wisconsin Univ. Press, 2 vol.
- DESCAMPS, C. & G. THILMANS (1982) - "Amas et tumulus coquilliers du delta du Saloum", dans Recherches scientifiques dans les parcs nationaux du Sénégal, IFAN-Dakar, Mémoire n°92, 31-50 (reprise modifiée de l'article antérieur des mêmes auteurs : "Les tumulus coquilliers des îles du Saloum (Sénégal)". Bull. ASEQUA, 1979, 54-55, 81-92.
- FALL, Y.K. (1982) - L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (14eme/15eme siècles : les cartes majorquines). Paris, Karthala-CRA.

- GOLBERRY, S.M.X. (1802) - Fragmens d'un voyage en Afrique, fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les Contrées occidentales de ce Continent....., Paris, Treuttel & Würtz, t.2, chapitre 26 : De la population présumable de l'Afrique, p.328-364.
- LACOMBE, B. (1970) - Fakao (Sénégal). Dépouillement de registres paroissiaux et Enquête démographique rétrospective. Méthodologie et résultats. Paris, ORSTOM.
- MARTIN, V. & C. BECKER (1974) - "Vestiges protohistoriques et occupation humaine au Sénégal". Annales de Démographie Historique, 403-429, 8 cartes.
- (1978) - Sites et monuments protohistoriques de Sénégambe. Données numériques concernant la zone des tumulus et la zone mégalithique. Tableaux et commentaires. Kaolack, 71 p. multigr.
- (1981) - Atlas de Protohistoire sénégalienne. Paris-Kaolack, CNRS, 21 planches.
- (1984) - Inventaire des sites protohistoriques de la Sénégambe. Kaolack, CNRS, 276 p. multigr.
- MAUNY, R. (1961) - Tableau géographique de l'Ouest-Africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie. IFAN-Dakar, Mémoire n°61, 587 p., 111 fig.
- MBODJ, M. (1978) - Un exemple d'économie coloniale, le Sine-Saloum (Sénégal), de 1887 à 1940. Cultures arachidières et mutations sociales . Paris VII, Thèse 3e Cycle, 2 vol., 691+50 p.
- METGE, P. (1966 a) - Le peuplement du Sénégal. Dakar, Ministère du Plan, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, 2 tomes.
- (1966 b) - 1) "Politiques migratoires : les migrations et la transformation de la société rurale traditionnelle au Sénégal", dans PETIT-PONT, M. (éd.), Structures traditionnelles et Développement, Paris, Eyrolles, 39-58. 2) "Les villes et l'avènement d'une société moderne au Sénégal et en Afrique de l'Ouest" (ibid. 277-316).
- PELISSIER, P. (1966) - Les paysans du Sénégal. Saint-Yrieix, Fabrègue.
- PRESSAT, R. (1979) - Dictionnaire de démographie. Paris, PUF.
- VERRIERE, L. (1965) - La population du Sénégal (Aspects quantitatifs). Dakar, Thèse de Doctorat, Fac. Droit et Sc. Econom.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX